



N° 3031

# ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

TREIZIÈME LÉGISLATURE

---

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 13 décembre 2010.

## PROPOSITION DE RÉSOLUTION

*ayant pour objet le transfert solennel au Panthéon  
du crâne de René Descartes,*

présentée par Madame et Messieurs

Gérard CHARASSE, Annick GIRARDIN et Apeleto Albert LIKUVALU,  
députés.

## EXPOSÉ DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

Le 11 février 1650, s'éteignait à Stockholm René Descartes, mathématicien, physicien et philosophe français.

Fondateur d'une philosophie moderne, pour ce qu'elle veut rompre avec la scolastique et la syllogistique aristotélicienne, il fonde le système des sciences sur le sujet connaissant face au monde qu'il se représente comme, en physique, le mécanisme ou, en mathématiques, la géométrie analytique.

Si personne ne songe à contester l'apport déterminant de René Descartes à la civilisation, ses maximes – coutume, résolution et maîtrise de soi – doivent continuer d'inspirer l'action de celles et ceux qui destinent leur vie au service de l'Humanité, comme sa théorie de l'erreur et son rapport à la volonté et à l'entendement,

Or René Descartes n'a pas reçu de la France l'hommage qu'elle doit à ses enfants les plus brillants. Inhumée à Stockholm, la dépouille du philosophe, affectée par de nombreuses profanations, sera rapatriée à Saint-Étienne-du-Mont par Louis XIV. En 1793, il est envisagé une entrée au Panthéon. Dans cette attente, les restes sont déposés dans un couvent où ils restèrent oubliés. En 1819, ils furent transférés dans la chapelle Saint-Benoît de l'église de Saint-Germain-des-Prés. On découvrit alors qu'en particulier, le crâne manquait. Retrouvé deux années plus tard dans une salle des ventes, installé ensuite au Jardin des plantes, le crâne de René Descartes est aujourd'hui au Musée de l'Homme et a connu un projet de transfert au Prytanée militaire de La Flèche où le philosophe fut élève. Entre incertitude, profanations, crainte de leur charge symbolique, les restes de René Descartes n'ont pas reçu un écrin digne de sa part d'œuvre.

En transportant au Panthéon le crâne de René Descartes, la patrie reconnaissante lui offrira une réparation éclatante et la consécration d'un immortel hommage.

C'est dans ces conditions que nous avons l'honneur de déposer la proposition de résolution suivante, avec demande de discussion immédiate.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

**Article unique**

L'Assemblée nationale invite le Gouvernement à procéder au transfert solennel au Panthéon du crâne de René Descartes.

